



UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE DE CÔTE-D'OR

(cafés - hôtels - restaurants - discothèques)

11 Rue Louis de Broglie - Le Millénium - Bâtiment B - 21000 DIJON

☎ 03 80 65 81 81 📠 03 80 65 03 10 ✉ contact@umih21.fr

🌐 www.umih21.fr 📘 facebook.com/umih21

Dijon le 3 janvier 2022

Chers Adhérents, Chères Adhérentes,

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022, pour vous et votre famille, pleine d'énergie, en vous présentant tous nos vœux de bonheur, de santé, de succès et de beaux projets pour vos établissements, qui rappelons-le **SONT ESSENTIELS** ! (slogan de notre manifestation du 7 décembre 2020). Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre fidélité, nous n'avons rien lâché, et tous unis nous allons surmonter cette crise, qui malheureusement a connu un rebond en décembre 2021 avec la 5^{ème} vague.

2020 & 2021 ont été particulières, marquées par l'épidémie de covid 19, impactant de plein fouet notre secteur. **Nous allons tenter d'oublier ces deux mauvaises années pour aller de l'avant, positivement, en faisant front, collectivement.**

Comme vous avez pu le constater, l'UMIH est restée fidèle à vos côtés en vous conseillant, en répondant à vos questions, et en vous décryptant les différents textes de loi, vous êtes nombreux à nous faire confiance et vous êtes plus de 1560 abonnés à notre facebook.

Toutes les mesures de soutien envers notre profession, que nous vous communiquons régulièrement, résultent d'un combat sans relâche de votre organisation professionnelle, L'UMIH. « Tout seul on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin. »

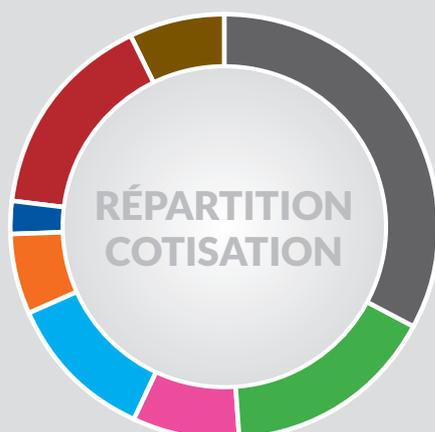
Depuis 2 ans L'Umih a obtenu plusieurs victoires pour toute notre profession :

- Fonds de solidarité allant jusqu'à 10 000 € par mois ou 20 % de votre chiffre d'affaires relayé par l'aide coûts fixes
- Protocoles sanitaires avec gestes barrières, fiches métiers pour vous permettre de travailler
- Plus de 150 mails vous ont été adressés pour vous tenir informés des nouveautés applicables
- Partenariat pour achat masques-gel hydroalcoolique et subvention Assurance Maladie pour ces équipements
- Non-paiement des droits d'occupation redevance terrasse et agrandissement gratuit des terrasses sur le domaine public
- Reconnaissance des 39h conventionnelles pour les salariés, indemnisés au titre du chômage partiel sur cette base et non sur les 35h
- Prise en charge par l'État de 10 jours des congés payés de vos salariés
- Zéro reste à charge pour l'employeur au titre du chômage partiel
- Arrêt des prélèvements et non facturation de la SACEM & la SPRE pour la musique diffusée
- Aides et exonération de charges pour les entreprises
- Aides financières de la Région et Dijon-Métropole
- Prêt Garanti par l'Etat
- Négociation avec l'ensemble des émetteurs de titre restaurant jusqu'à -30 % de réduction par rapport au tarif public pour le restaurateur (en fonction de l'émetteur et du circuit de remboursement choisi)
- Prolongement du plafond du titre restaurant jusqu'à 28 février 2022
- Suspension de la taxe de 10 € sur les contrats d'extra
- Création plateforme pour recours contre les assurances
- Requêtes déposées contre les décrets du Gouvernement ce qui a engendré des consultations & frais d'avocats
- Saisine de nos Députés à de nombreuses reprises sur les dossiers de loyers, perte d'exploitation, etc...
- Manifestation du 7 décembre 2020

Pour 2022 soutenez l'UMIH comme nous l'avons fait pour vous pendant toutes ces périodes difficiles. Nous avons besoin de vous pour continuer à vous défendre, à vous conseiller. C'EST L'UNION QUI FAIT LA FORCE. Votre cotisation, n'a pas été augmentée depuis 2019 et les membres du Bureau ont décidé de ne pas prévoir de hausse cette année. Nous espérons que vous serez sensibles à cette décision et que vous nous renouvelerez votre confiance, par votre adhésion.

Si certains rencontrent des difficultés, qu'ils se manifestent auprès du secrétariat.

« COMMENT EST RÉPARTIE VOTRE COTISATION ? »



// 31 %	UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE
// 17 %	LOCAUX - VOTRE MAISON DES CHRD EXPLOITATION - FONCIERS - CHARGES - SYNDIC
// 9 %	DÉPENSES EDF - ENTRETIEN LOCAL - ASSURANCE - AFFRANCHISSEMENT TÉLÉPHONE - MAINTENANCE MATÉRIELS - SITE INTERNET FOURNITURES ADMINISTRATIVES
// 12,5 %	COTISATION CONFÉDÉRALE (Reversement à l'Umih Nationale)
// 6,5 %	ASSURANCE JURIDIQUE
// 2 %	ABONNEMENT « NOUS CHRD »
// 12 %	ÉDITION DE JOURNAUX ET CIRCULAIRES ÉVÈNEMENTS & COMMUNICATION APPRENTISSIMO - VILLAGE DES RECRUTEURS - GARÇON LA NOTE - LES JEUDIS'JONNAIS - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - VŒUX - TROPHÉES DE LA GASTRONOMIE - ÉDITION DOCUMENTS
// 10 %	DIVERS ACTIONS MENÉES - LOBBYING - CONSULTATIONS AVOCATS MANIFESTATIONS





UMIH
CÔTE D'OR

UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE DE CÔTE-D'OR

(cafés - hôtels - restaurants - discothèques)

11 Rue Louis de Broglie - Le Millénium - Bâtiment B - 21000 DIJON

☎ 03 80 65 81 81 📠 03 80 65 03 10 ✉ contact@umih21.fr

🌐 www.umih21.fr 📘 facebook.com/umih21

2022 - ACCÉDEZ À DES SERVICES RECONNUS - AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL, BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES SUIVANTS :

- ✓ Un site internet www.umih21.fr qui vous donne **une multitude d'informations** et vous permet de suivre, en temps réel, toutes les nouvelles actualités et réglementations dans **un espace adhérent**, avec notamment des communiqués de presse, des modèles de **contrats de travail gratuits**, offres d'emploi, CV candidat, circulaires en ligne (normes incendie, hôtelières, accessibilité handicapé, affichage obligatoire, fait maison, allergènes, covid etc...).
- ✓ UMIH PASS : Centrale de référencement, **équivalente à un comité d'entreprise**, vous donne des **avantages et ristournes dans votre vie professionnelle et personnelle**.
- ✓ Possibilité pour tout chef d'entreprise d'avoir des **réponses adaptées** aux questions qu'il se pose **dans le domaine juridique, fiscal, social, par l'envoi de nos circulaires d'informations** qui rappellent la réglementation de notre profession (Convention Collective Nationale des HCR du 30/04/1997 + ses différents avenants).
- ✓ **Représentation de la profession dans différentes instances et défense de vos intérêts au niveau local.**
- ✓ **Prise en charge de formation pour le chef d'entreprise non salarié** par l'intermédiaire d'AGEFICE dont nous sommes point d'accueil.
- ✓ **Conseils, renseignements, réponses personnalisées à vos questions auprès du secrétariat.**
- ✓ **Consultation gratuite auprès d'un Avocat** (inscrit volontaire sur la liste) au Barreau de Dijon.
- ✓ **Parce que l'UMIH CÔTE D'OR est composée de professionnels, en activité**, qui connaissent parfaitement l'environnement du travail de vos métiers avec ses atouts, ses contraintes et ses attentes.

// NOS PARTENAIRES //



■ **AILAX ENSEIGNES** : fabricant d'enseignes et de signalétique, **société spécialisée dans l'accessibilité aux personnes handicapées**. Vend gel/borne hydroalcoolique - masques, défibrillateur.



■ **APAVE** : Remises pour la vérification des installations électriques, ascenseurs, sécurité incendie, étude acoustique pour lutter contre le bruit, vérification des équipements de protection des piscines, des aires de jeux, classement hôtelier.



■ **A.R.G.E.** : Société experte dans la télésurveillance - Vidéo protection - Contrôles d'accès - Marquage ADN - Générateur de brouillard.



■ **AXA ASSURANCES** (uniquement Agence SERAINE-TRACE) : rabais pouvant aller jusqu'à -50 % par rapport au prix standard AXA sur l'assurance multirisque professionnelle/entreprise, habitation, automobile.



■ **CABINET MAÎTRE** : spécialiste dans la transaction de biens et la transmission de fonds de commerce HCR sur Dijon et sa région.



■ **CAISSE D'ÉPARGNE** : Ecoute personnalisée pour l'obtention d'un prêt, financement de travaux, mise aux normes.



■ **CRISALID** : Spécialiste de l'encaissement en restauration, logiciel de caisse, solutions innovantes et adaptées à chaque besoin.



■ **CYCLONER** : Remise de 10 % pour le nettoyage de vos hottes - gaines - réseaux de ventilation - VMC - extraction. Traitement des nuisibles (punaises de lit, rongeurs, blattes, pigeons).



■ **ÉCOLE DES MÉTIERS** (ex Cfa la Noue) : **dégrèvement de 20% sur la cotisation employeur** due pour l'inscription d'un apprenti.

■ **EDF ENTREPRISES** vous donnera des **conseils sur vos contrats électricité et gaz** afin de vous aider à maîtriser votre budget énergie et vos factures.



■ **ÉQUIP'LABO FROID** : fournisseur de matériel à destination des professionnels des métiers de bouche, pour le chaud, le froid, ou le matériel mécanique. SAV 24h/24 - 7j/7.



■ **GROUPAMA** : bénéficiez d'une Assurance **Protection Juridique**. Remboursement selon barème.



■ **KLEAN** : Accès immédiat à votre carte depuis smartphone du client grâce à un simple **QR Code**. Menu traduit automatiquement en 8 langues.



■ **LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE D'OR** : remise pour effectuer les **contrôles bactériologiques obligatoires** réglementant l'hygiène des aliments (restaurants et brasseries), et sur l'analyse légionnelle dans les installations d'eau chaude des hôtels.



■ **SACEM** : important abattement sur votre redevance, pouvant aller jusqu'à 28 % de réduction pour la musique de sonorisation ainsi que sur les postes de télévision installés dans les chambres d'hôtel.



■ **SCL QUALITÉ** : Stéphanie CHEVALIER-LOPEZ, « **Meilleur Ouvrier de France** », vous aide à être en conformité avec la réglementation en **hygiène alimentaire**.



■ **SPRÉ** : réduction pouvant aller jusqu'à 10 %.



■ **SETUREC CEM** : vous accompagne dans vos projets de rénovation / habitation / extension / construction de bâtiment.



■ **THEDRA Travail Temporaire** : l'intérim spécialisé en hôtellerie-restauration, pour le recrutement de vos salariés.



■ **WALL STREET ENGLISH** : tarif préférentiel adhérent sur les **formations en anglais** pour vous et vos salariés.

